

Image not found or type unknown



## vente de notre appartement

Par **yedm**, le **12/03/2009** à **20:55**

bonsoir

Nous venons de signer notre acceptation de vente de 6 mars 2009  
et l'acquéreur la lettre d'intention d'achat aussi le 6 mars 2009

nous devons passer chez le notaire le 18 mars 2009 et nous nous demandons si il pouvait  
encore se rétracter

merci de nous répondre